



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 – L'AREQ demande aux hôpitaux d'offrir le service de télévision gratuitement aux personnes âgées hospitalisées

Québec, le 7 avril 2020 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) demande à tous les centres hospitaliers du Québec d'offrir gratuitement le service de télévision aux personnes hospitalisées durant la crise de la COVID-19. Alors que la majorité des personnes hospitalisées sont des personnes âgées et qu'elles sont susceptibles de souffrir d'isolement, il serait de circonstance de leur offrir ce service qui est souvent onéreux.

« Les personnes âgées vivent beaucoup d'isolement et de stress en ce moment. C'est d'autant plus vrai pour celles et ceux qui sont hospitalisés à la suite de complications après avoir contracté le coronavirus. Nous cherchons à tout prix à briser l'isolement des aînés, et nous croyons que de leur offrir l'accès gratuit à la télévision serait un beau geste de la part des établissements de santé dans les circonstances », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Des hôpitaux ont déjà fait l'effort

Rappelons que les tarifs pour la télévision sont, à quelques exceptions près, autour de 80 \$ par semaine, et les prix varient de 125 \$ à 300 \$ mensuellement. Même s'il s'agit de redevances importantes pour un centre hospitalier, la situation de crise actuelle exige un effort spécial étant donné que les personnes hospitalisées ne peuvent recevoir de visiteurs. Par exemple, la télévision est maintenant offerte gratuitement aux patients hospitalisés à l'Hôpital Fleurimont et à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Ainsi, ce sont la Fondation du CHUS et un fournisseur télé qui en assumeront les frais.

« L'exemple des hôpitaux de Sherbrooke qui offrent gratuitement la télévision aux personnes hospitalisées en raison de la COVID-19 démontre que c'est réaliste et souhaitable. Cela peut sembler anodin, mais ce geste peut faire une grande différence pour ces personnes isolées qui vivent des moments d'angoisse », ajoute Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications
Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org